



PROJET PARMÉNIE

Site patrimonial, berceau du réseau lasallien

| Objectif : Travaux de rénovation des bâtiments

Besoin : 1M€

AUJOURD'HUI...

Niché à proximité du Vercors, le site historique de Parménie est un lieu exceptionnel propice à la méditation et à la prière. Au XVIII^{ème} siècle, Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, s'y retire. Notre-Dame de Parménie lui offre le havre de paix dont il a besoin comme un baume apaisant. Aujourd'hui, le site accueille des groupes de jeunes et d'adultes pour des retraites spirituelles, des séjours découvertes, des formations...

DEMAIN, GRÂCE A VOUS ...

Votre contribution permettra d'engager des travaux indispensables à la survie de ce site qui accueille autant des membres du réseau lasallien, que des paroisses ou des aumôneries pour des temps forts liturgiques et de formation. Rénovation, mise en conformité, aménagement de salles de réunion, augmentation de la capacité d'accueil... tant de chantiers qui nécessitent votre soutien.



PROJET PARMÉNIE

PARMÉNIE, UN HAVRE DE PAIX PORTEUR D'ESPERANCE

A la suite de Saint-Jean -Baptiste de la Salle, les écoles lasalliennes ont pour vocation de « *Construire l'homme et dire Dieu* ». Cette transmission nécessite un lieu singulier où la relation au temps et aux personnes se construit sur la rencontre, le beau, le silence, le vrai. Un lieu hors du monde et hors du temps qui marque les êtres par ce qu'ils y voient et y vivent. Un lieu dont la beauté élève l'âme et la simplicité ramène à l'essentiel. Un lieu où le jeune peut œuvrer de ses mains au travail de la terre. Parménie porte cette identité bâtie sur le service, la fraternité et la foi.

La Fondation de La Salle lance une collecte :

- **de façon traditionnelle par chèque à nous faire parvenir à :**

Fondation de La Salle – 78A rue de Sèvres 75341 Paris cedex 07

- **en ligne par des dons en CB :** sur notre plateforme

<https://soutenir-lasallefrance.iraiser.eu/>

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS NOUS VOUS DÉLIVRERONS UN REÇU FISCAL

Votre don est déductible à hauteur de :

- 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- 75% de votre IFI, dans la limite d'une réduction de 50 000 €
- 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € de don ou de 0,5% de votre CA

*En mécénat d'entreprise,
nous demandons un engagement
à hauteur de 200 000 €
sur 2 ans minimum.*

Votre contact :

Lionel Fauthoux

Relations donateurs

mecenat@lasallefrance.fr

LD : 01 44 49 36 29 – Mobile : 06 26 46 42 75